

Ville de Montréal

## Service du greffe

Division du soutien aux commissions permanentes,  
aux conseils consultatifs et au Bureau de la présidence du conseil

155, rue Notre-Dame Est, rez-de-chaussée

Montréal (Québec) H2Y 1B5

Téléphone : 514 872-3770

[montreal.ca/sujets/commissions-permanentes](http://montreal.ca/sujets/commissions-permanentes)

## Commission permanente sur l'examen des contrats

### La Commission :

#### Présidence

M. Dominic Perri  
Arrondissement de Saint-Léonard

#### Vice-présidences

M<sup>me</sup> Paola Hawa  
Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue

M<sup>me</sup> Valérie Patreau  
Arrondissement d'Outremont

#### Membres

M<sup>me</sup> Caroline Braun  
Arrondissement d'Outremont

M<sup>me</sup> Julie Brisebois  
Village de Senneville

M<sup>me</sup> Daphney Colin  
Arrondissement de  
Rivière-des-Prairies-  
Pointe-aux-Trembles

M<sup>me</sup> Nathalie Goulet  
Arrondissement d'Achamps-  
Cartierville

M. Enrique Machado  
Arrondissement de Verdun

M<sup>me</sup> Micheline Rouleau  
Arrondissement de Lachine

M. Sylvain Ouellet  
Arrondissement de Villeray-  
Saint-Michel-Parc-Extension

M<sup>me</sup> Stéphanie Valenzuela  
Arrondissement de Côte-des-Neiges-  
Notre-Dame-de-Grâce

Le 24 novembre 2022

### Rapport d'examen de la conformité du processus d'appel d'offres

Mandat SMCE227231069

**Conclure une entente-cadre d'une durée de trois (3) ans, avec Construction Camara / 6724114 Canada inc. pour la rétention d'une équipe de travail et d'équipements pour la réalisation de fouilles exploratoires et d'inspections des infrastructures souterraines. Travaux à réaliser sur le territoire de l'Île de Montréal . Dépense totale de 3 449 949.91 \$ (contrat: 2 999 956,44 \$ + contingences: 449 993,47 \$), taxes incluses. Appel d'offres public 322705 (2 soumissionnaires).**

**ORIGINAL SIGNÉ**

\_\_\_\_\_  
Dominic Perri  
Président

**ORIGINAL SIGNÉ**

\_\_\_\_\_  
Katherine Fortier  
Coordonnatrice,  
Soutien aux commissions  
permanentes

## **Introduction**

La Commission permanente sur l'examen des contrats s'assure de la conformité du processus d'appel d'offres à l'égard des contrats qui lui sont soumis et en fait état aux instances compétentes, avant l'octroi. Cette commission peut également proposer, le cas échéant, des améliorations à ce processus.

Les modalités de fonctionnement de la Commission sont prévues dans le *Règlement sur la Commission municipale sur l'examen des contrats* (11-007) et le *Règlement sur la Commission d'agglomération sur l'examen des contrats* (RCG 11-008).

Les contrats examinés par la Commission doivent répondre à certains critères fixés par les conseils. Ceux-ci ont fait l'objet de résolutions du conseil municipal (CM11 0202) et du conseil d'agglomération (CG11 0082).

## **Mandat SMCE227231069**

*Conclure une entente-cadre d'une durée de trois (3) ans, avec Construction Camara / 6724114 Canada inc. pour la rétention d'une équipe de travail et d'équipements pour la réalisation de fouilles exploratoires et d'inspections des infrastructures souterraines. Travaux à réaliser sur le territoire de l'Île de Montréal . Dépense totale de 3 449 949.91 \$ (contrat: 2 999 956,44 \$ + contingences: 449 993,47 \$), taxes incluses. Appel d'offres public 322705 (2 soumissionnaires).*

À sa séance du 2 novembre 2022, le comité exécutif a mandaté la Commission permanente sur l'examen des contrats pour étudier le présent contrat, qui répondait au critère ci-dessous :

- *Contrat d'exécution de travaux d'une valeur de plus de 2 M\$ et répondant aux conditions suivantes :*
  - *Écart de prix de plus de 20 % entre l'adjudicataire et le deuxième plus bas soumissionnaire conforme ou celui ayant obtenu la deuxième meilleure note totale suite à l'utilisation d'une grille d'évaluation.*
  - *Écart de prix de plus de 20 % entre l'estimation interne effectuée pendant le processus d'appel d'offres et la soumission de l'adjudicataire.*

Le 9 novembre 2022, les membres de la Commission ont étudié la conformité du processus d'octroi relatif à ce mandat dans le cadre d'une séance de travail à huis clos tenue en visioconférence.

Au cours de cette séance, les responsables de la Direction de la réalisation des projets d'infrastructures urbaines du Service des infrastructures du réseau routier ont présenté les différentes étapes franchies et ont répondu aux questions des commissaires concernant cette entente-cadre pour la réalisation de fouilles exploratoires et d'inspections des infrastructures souterraines lors de certains travaux. Ils ont notamment décrit la nature des travaux et souligné que l'un des objectifs de ce contrat est de prévenir et minimiser les imprévus ainsi que les coûts qui y sont associés.

Les invités ont ensuite passé en revue le processus d'appel d'offres, qui a commencé le 29 août 2022, pour une période de 37 jours. L'adjudicataire, *Construction Camara*, a déposé une soumission qui présente un écart favorable à la Ville de 27,3 % avec la récente estimation et de 31,8 % avec le deuxième soumissionnaire. Dans les circonstances, le Service a recommandé de poursuivre le processus d'octroi de contrat.

Les commissaires ont voulu en savoir un peu plus sur la nature de cet écart, qui est certes une bonne nouvelle pour la Ville. Est-ce que cela témoigne vraiment d'une baisse dans le marché? Ou cela s'expliquerait-il par une estimation trop généreuse et des prix gonflés? Selon les personnes-ressources, le Service a pour sa part basé ses estimations sur des données recueillies parmi d'autres contrats octroyés au cours de l'année. Dans ce cas-ci, l'écart résulte d'une concurrence agressive entre les entrepreneurs afin de remplir leurs carnets de commandes. Elles ont poursuivi en précisant que l'appel d'offres a été lancé à une période favorable, ce qui a suscité l'intérêt de la Commission. La conversation a enchaîné sur les meilleures pratiques entourant la préparation des appels d'offres et sur la cueillette d'informations par les différentes unités d'affaires. La Commission a d'ailleurs tenu à féliciter le Service des infrastructures du réseau routier, qui est exemplaire à cet égard.

## **Conclusion**

À l'issue de ses travaux, la Commission permanente sur l'examen des contrats remercie les ressources de la Direction de la réalisation des projets d'infrastructures urbaines, du Service des infrastructures du réseau routier, pour leurs interventions au cours de la séance de travail et adresse la conclusion suivante au conseil :

*Considérant que le dossier soumis à l'examen répond aux critères établis par le conseil d'agglomération, en l'occurrence :*

- *Contrat d'exécution de travaux d'une valeur de plus de 2 M\$ et répondant aux conditions suivantes :*
  - *Écart de prix de plus de 20 % entre l'adjudicataire et le deuxième plus bas soumissionnaire conforme ou celui ayant obtenu la deuxième meilleure note totale suite à l'utilisation d'une grille d'évaluation.*
  - *Écart de prix de plus de 20 % entre l'estimation interne effectuée pendant le processus d'appel d'offres et la soumission de l'adjudicataire.*

*Considérant les renseignements soumis aux commissaires :*

*Considérant les nombreuses questions adressées aux responsables du dossier ;*

*Considérant l'analyse approfondie par la Commission des différents aspects liés à ce dossier ;*

**À l'égard du mandat SMCE227231069 qui lui a été confié, la Commission permanente sur l'examen des contrats constate, à l'unanimité, la conformité du processus tenu dans le cadre de ce dossier.**